



Attestation de qualification

« Opérateur qualifié »

N° PL/18.047084

*En application de l'article R 321-15 du Code de la Route
et de l'Arrêté du 22 juin 2016 modifiant l'Arrêté du 18 novembre 2005
relatif au contrôle de conformité initial des véhicules de PTAC supérieur à 3,5 tonnes.*

Le laboratoire de l'Union Technique de l'Automobile, du motocycle et du Cycle (U.T.A.C.), certifie que la société ci-dessous est qualifiée dans le cadre du contrôle de conformité initial pour les véhicules carrossés sous sa responsabilité.

Raison sociale	:	SAINTE-MARIE CONSTRUCTIONS ISOTHERMES
Usines/Ateliers	:	SAINTE-MARIE CONSTRUCTIONS ISOTHERMES Zone industrielle de la Bordeneuve 47220 ASTAFFORT (France)
Gammes de véhicules	:	N2 / N3 / O3 / O4
Périmètre évalué	:	Procédures d'assurance de la qualité et Certificat ISO 9001.
Date de la qualification	:	27 juillet 2018
Date de limite de validité	:	27 juillet 2021

A circular digital signature seal for UTAC CERAM. The outer ring contains the text 'UTAC CERAM' at the top and 'DIGITAL SIGNED' at the bottom. The center of the seal contains the name 'G. FOUGERE' and a stylized signature '77'.

Responsable du service
Certification, Audits et Inspections



UTAC CERAM

Autodrome de Linas-Montlhéry • BP 20212 • 91311 MONTLHERY Cedex • France